

# - PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL-DU 25 MARS 2024 -

# **COMMUNE DE PLOUGOURVEST**

Date de convocation: 12/03/2024

Le lundi vingt-cinq mars deux mil vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire.

<u>Etaient présents</u>: JEZEQUEL Jean, LE FOLL Sylvie, JEZEGOU Romain, CORVEZ Christelle, QUELENNEC Marie-Françoise, OULHEN Jean-François, Maryse MIOSSEC, MONSIGNY Bertrand, PAUGAM Jean-Luc, ROLLAND Laëtitia

Absents excusés:. ROHOU Gilles, PRIGENT Yolande

Secrétaire de Séance: Jean-Luc Paugam

## Ordre du jour :

1 ◆ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Mardi 5 Mars 2024,

- 2 ◆ Compte-rendu des différentes commissions communales et extra communales.
- 3 ◆ Situation de travaux.
- 4 ◆ Produit des amendes de polices 2024,
- 5 ◆ Demande de subvention dans le cadre du DSIL 2024.
- 6 ◆ Prévision de la DGF 2024.
- 7 Vote des taux d'imposition des Impôts locaux directs pour 2024,
- 8 ◆ Affectation des résultats des comptes administratifs 2023:
  - ✓ Commune
  - ✓ Lotissement de la Source et du Moulin
- 9 → Budget Primitif 2024 :
- ✓ Commune
- ✓ Lotissement de la Source et du Moulin

10 ◆ Questions diverses.

En préambule, Madame Valérie THOMAS, conseillère aux décideurs locaux (CDL) représentant la trésorerie, a présenté la situation financière de la commune en comparaison avec les communes de même strate de population.

Ces comparaisons, départementales, régionales et nationales, tant sur la capacité d'autofinancement que sur la capacité de désendettement, laissent apparaître une gestion financière saine et solide qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité et visibilité.

#### 1- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 05 mars 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 05/03/2024. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 05/03/2024.

#### 2- Produit des amendes de polices 2024

Suite au courrier du Conseil Départemental du Finistère du 07 mars 2024, Monsieur le Maire expose au conseil, la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police relative à la circulation routière entre les communes de moins de 10 000 habitants.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police 2024 pour l'opération suivante : - " Aménagement et Sécurisation du carrefour Rue de l'Etang et Impasse de la Source" (entrée Ouest de l'agglomération).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux d'aménagement et de sécurisation et s'engage à réaliser ces travaux pour le 2nd semestre 2024 et les inscrire au budget en section d'Investissement.

#### 3- Prévision de la DGF 2024.

Monsieur le Maire présente la simulation de l'AMF29 sur la DGF 2023 qui devrait s'élever à 137 441€

#### 4- Vote des taux d'imposition des Impôts locaux directs pour 2024.

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire (15.97 % pour notre territoire). Suite aux explications de Monsieur Le Maire, il est proposé de voter les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2024. Ils se

présentent comme suit :

- Taxe foncière bâtie :

37.17 %

- Taxe foncière non-bâtie :

43,15 %

- Taxe d'habitation :

14.68 %

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

### 5- Affectation des résultats des comptes administratifs 2023 et Budgets Primitifs 2024:

#### o Budget Lotissement de la Source

L'excédent de fonctionnement de 16 002.00 € est affecté au Budget primitif de 2024.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2024, comme suit: 16 002 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.

Vu la vente de l'ensemble des lots du Lotissement et suite à la réalisation des travaux de viabilisation, les membres du Conseil Municipal décident de <u>clôturer</u> le Budget Lotissement de la Source.

#### Budget Lotissement du Moulin

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2024, comme suit: 288 685.82 € en Dépenses de fonctionnement et 319 900 € en Recettes de Fonctionnement,

225 000 € en Dépenses d'Investissement et 234 000 € en Recette d'Investissement. Le Budget Lotissement du Moulin est voté en suréquilibre en Fonctionnement et en Investissement.

#### Budget de la Commune

L'excédent de fonctionnement de 2023 est affecté comme suit :

- 180 000 € sont conservés en recettes de fonctionnement
- 384 395.75 € sont affectés en recettes d'investissement

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2024, comme suit:

- en Fonctionnement à 1 160 973.21 €
- en Investissement à 2 390 310.94 €

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des dotations- participations (269 840€) et du produit des impôts locaux pour 577 000€.

En investissement, les principales recettes proviennent de l'excédent 2023 reporté (1 304 567.04 €), de l'excédent de fonctionnement 2023 (384 395.75 €), du virement de la section de fonctionnement, de la récupération de TVA et des subventions provenant des investissements : DETR- DSIL- Région et Département.

Les principales dépenses d'investissement pour 2024 seront la fin des travaux de reconstruction de la salle polyvalent du Pouldu - aménagement et sécurisation de ses abords, le programme de voirie 2024 : Alouettes et la Source, travaux énergétiques à la Mairie (éclairage et chauffage), Pump Track...

# Secrétaire de Séance Jean-Luc PAUGAM

Monsieur le Maire Jean JEZEQUEL

Remarques

NEANT

Signatures

Remarques

NEANT

Signatures

Finister